

# Tarif 590 et assureurs

---

Le tarif 590 est révisé chaque année par le groupe d'assureurs Médecine complémentaire en collaboration avec CAMsuisse. La version 2022 n'apporte aucun changement pour ce qui est du domaine de la thérapie complémentaire. Comme nous le faisons savoir depuis quelque temps, la facturation ne sera plus possible qu'avec un logiciel à partir du 1.1.2022, le formulaire de facturation PDF ne pouvant plus être traité pour des raisons techniques.

## Documents actualisés

On trouvera sur le site web de l'OrTra TC des versions actualisées du [Tarif 590](#), le [Classement des numéros de méthodes des bureaux d'enregistrement aux chiffres de facturation du Tarif 590](#), les [FAQ](#) et une [liste complétée des fournisseurs de logiciels](#). La liste des logiciels contient désormais une indication supplémentaire pour chaque offre, à savoir si le stockage des données se fait localement ou sur le web.

## Formulaire de facturation PDF non valide

Pour rappel: Le formulaire PDF ne peut plus être utilisé pour la facturation à partir de cette année. Les thérapeutes qui ne souhaitent pas utiliser de logiciel ont la possibilité de confier la saisie à des prestataires de services externes. Certains bureaux d'enregistrement et associations professionnelles proposent également ce service.

## Reconnaissance des méthodes de la TC par les assureurs

L'OrTra TC établit chaque année une liste de l'état actuel de la reconnaissance des différentes méthodes TC par les assureurs. La vue d'ensemble actualisée est disponible sur le site web de l'OrTra TC sous Informations pour les praticien-ne-s - Notices: [Reconnaissance CB DF Assureurs RME](#). (état au 1.1.2022).

## CAMsuisse

[CAMsuisse](#), la coopération d'organisations professionnelles avec des diplômes reconnus au niveau fédéral dans le domaine non médical, est en contact et en échange régulier avec l'équipe des assureurs Médecine complémentaire et les différents assureurs.